

SSGA SPDR ETFS EUROPE II PLC

78 Sir John Rogerson's Quay

Dublin 2

Irlande

Un Fonds à compartiments multiples à responsabilité séparée entre ses compartiments

Cet avis n'a pas été examiné par la Banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications doivent y être apportées afin de satisfaire aux exigences de celle-ci. Les Administrateurs estiment que le présent avis et les propositions qui y sont détaillées ne comportent pas d'élément susceptible d'entrer en contradiction avec les orientations publiées par la Banque centrale et les réglementations de celle-ci, ni avec les meilleures pratiques en vigueur dans la profession.

Sous réserve qu'ils soient autrement définis aux présentes ou que le contexte exige une interprétation différente, tous les termes définis utilisés dans le présent avis auront la même signification que dans le prospectus de la Société daté du 31 décembre 2020 (le « Prospectus »).

Date : 19 février 2021

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Cher Actionnaire,

SSGA SPDR ETFs Europe II plc (la « Société »)

Nom du Compartiment

SPDR S&P U.S. Utilities Select Sector UCITS ETF

SPDR MSCI Europe Health Care UCITS ETF

SPDR MSCI Europe Utilities UCITS ETF

SPDR MSCI World Utilities UCITS ETF

(les « Compartiments »)

Nous vous adressons ce courrier en votre qualité d'Actionnaire des Compartiments afin de vous informer des modifications suivantes apportées aux suppléments (les « **Suppléments** ») relatives aux Compartiments ci-dessus. Ces modifications prendront effet à la date à laquelle les Suppléments révisés seront approuvés par la Banque centrale.

Nous introduisons une langue de divulgation dans les Suppléments relative à l'utilisation de limites de diversification accrues. Aux fins de répliquer l'Indice avec précision, le Compartiment ci-dessus utilisera les limites de diversification accrues disponibles au titre de la Règle 71(1) de la Réglementation OPCVM. Ces limites autorisent le Compartiment à détenir des positions sur des constituants individuels de l'Indice, émis par le même organisme, à hauteur de 20 %.

- SPDR MSCI World Utilities UCITS ETF

Les Compartiments suivants utiliseront les limites de diversification accrues disponibles au titre de la Règle 71(2) de la Réglementation OPCVM pour détenir une position plafonnée à 35 % de la Valeur Liquidative du Compartiment en composants de l'Indice émis par le même organisme quand l'émetteur représente une proportion importante inhabituelle de ce marché si on mesure cette proportion d'après l'Indice correspondant. Les Compartiments concernés sont énumérés ci-dessous et l'émetteur correspondant est indiqué entre parenthèses.

Information Classification: General

Administrateurs : Tom Finlay, Patrick Riley, Barbara Healy, Kathleen Gallagher et Ellen Needham

Enregistrée en Irlande : Numéro d'immatriculation de la Société : 525004

- SPDR S&P U.S. Utilities Select Sector UCITS ETF (NextEra Energy Inc)
- SPDR MSCI Europe Health Care UCITS ETF (Roche Holdings AG)
- SPDR MSCI Europe Utilities UCITS ETF (Iberdrola SA)

Informations complémentaires

Pour toute question, prenez contact avec l'équipe Ventes et Assistance des ETF SPDR, à l'adresse suivante spdrseurope@ssga.com ou par téléphone au +44 (0)20 3395 6888. Vous pouvez également contacter votre représentant ETF SPDR local.

Nous vous prions de croire en l'expression de nos sentiments dévoués,

Administrateur

SSGA SPDR ETFs Europe II plc

Information Classification: General

Administrateurs : Tom Finlay, Patrick Riley, Barbara Healy, Kathleen Gallagher et Ellen Needham
Enregistrée en Irlande : Numéro d'immatriculation de la Société : 525004